

Réception de l'écologisation chez de récents natifs du monde agricole

Philippe Sahuc

Résumé : Cette note de recherche a pour objectif de considérer l'écologisation de l'agriculture du point de vue de celles et de ceux que l'on peut supposer être les agriculteurs de demain, à savoir les jeunes suivant les études liées à la « filière production » en lycée agricole. Elle se réfère à des travaux menés à la libre initiative d'un enseignant-chercheur en sociologie de l'éducation amené à participer, suite à une mutation, à la formation des professeurs de lycée agricole et désireux de le faire avec un fondement de compréhension sociologique des jeunes qui sont élèves en lycée agricole. Dans un premier temps, elle pose le cadre théorique permettant de comprendre la socialisation de ces derniers, entre contexte familial, contexte scolaire et sociabilité des pairs, tente de préciser quelle partie du monde agricole envoie aujourd'hui ses enfants en lycée agricole et fait une hypothèse sur les formes d'expression culturelle pouvant traduire un certain conflit d'habitus. Ensuite, la focale se porte sur ce groupe social particulier, l'approche ethnographique précise l'hypothèse du rejet de l'écologisation. Enfin, une actualisation récente par analyse de questionnaires fait apparaître une diversification des positions, réinterroge l'accès à un sous-groupe social via les parcours de formation et repose les enjeux sociaux, sociétaux et scientifiques.

I. Des concepts pour comprendre la socialisation des enfants d'agriculteurs

La socialisation des jeunes humains se fait en plusieurs phases associées à des contextes différents, passant d'une socialisation primaire (son cadre en est surtout familial) à celle désignée de secondaire (le cadre en est surtout l'école, voire le groupe des pairs en âge). Dans son ouvrage de 1991⁴¹⁶, Claude Dubar fait le point sur une approche qui a d'abord paru opposer Durkheim et Piaget et a trouvé un relatif consensus dès lors qu'on a cessé de s'interroger sur l'unicité de la société

globale pour s'intéresser aux groupes d'appartenance, aux classes sociales et d'en faire le cadre d'incorporation des habitus⁴¹⁷ et de construction sociale de la réalité⁴¹⁸. Un enjeu scientifique plus récent serait de prendre davantage les socialisations successives comme processus et pas seulement comme cadre. C'était au demeurant déjà ce que Dubar proposait à la sociologie de l'éducation en relayant Piaget : rompre avec une conception de la « formation » comme inculcation de règles, normes ou valeurs par des institutions à des individus

⁴¹⁶ Dubar Claude, *La socialisation – construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991.

⁴¹⁷ Bourdieu Pierre, *Le sens pratique*, Paris, Éditions de Minuit, 1980.

⁴¹⁸ Berger Peter, Luckmann Thomas, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1986.

passifs⁴¹⁹. C'est bien pour cela qu'est employé en titre le terme de réception, à l'instar de ce que les sociologues de l'art par exemple ont construit ces dernières années⁴²⁰. Des approches telles que celles des sociologues britanniques de l'école ont fait apparaître avec le curriculum caché la possibilité d'acquisition non programmée de « savoirs, compétences, représentations, rôles, valeurs »⁴²¹. C'est d'ailleurs à ce titre que le groupe de pairs en âge peut figurer comme cadre de socialisation secondaire aussi bien que l'institution scolaire proprement dite. Il est imaginable que ce groupe ait une action antagoniste à celle de l'institution scolaire et, dans le cas de lycées particuliers comme les lycées agricoles, que des jeunes retrouvent au sein de leurs pairs, non seulement en âge mais en provenance agricole, un renforcement de certains éléments de leur socialisation primaire.

Des approches sociologiques datant d'une vingtaine d'années⁴²² ont fait apparaître que, comme cadre de socialisation secondaire, l'enseignement agricole, qui accueille les enfants

d'agriculteurs et les enfants d'artisans-commerçants au-delà de leurs proportions dans la société globale, pouvait être considéré comme un contexte de socialisation d'héritiers (héritier étant pris là non au sens d'héritier de capital culturel et social mais simplement héritier d'un appareil de production familiale, qu'il soit agricole ou artisanal).

Or, Patrick Champagne nous rappelle qu'en matière d'agriculture, on doit faire la différence entre l'héritier et le successeur, c'est à dire « un héritier qui ait envie d'hériter »⁴²³, montrant dans un premier temps que l'héritage peut être refusé. Il introduit là, d'une certaine manière, l'envie et le refus, couple qui constitue l'une des forces de non passivité face à l'institution de socialisation. Champagne s'est notamment intéressé à l'émergence des successions impossibles et donc à la crise de reproduction sociale d'une partie de la paysannerie française. Nous verrons plus loin que l'envie de succéder peut aller contre l'institution politique, elle-même relayée par l'institution de formation. C'est bel et bien ce que démontre Guillaume Christen dans sa thèse⁴²⁴. Avec cette

⁴¹⁹ Dubar Claude, *La socialisation – construction des identités sociales et professionnelles*, Paris, Armand Colin, 1991, p. 27.

⁴²⁰ Par exemple : Charpentier Isabelle (sous dir.), *Comment sont reçues les œuvres*, Grane, Creaphis, 2006.

⁴²¹ Forquin Jean-Claude, *École et culture – le point de vue des sociologues britanniques*, Bruxelles, De Boeck, 1989.

⁴²² Cardi François, *Élèves de l'enseignement agricole public*, Paris, INRP, 1989.

⁴²³ Champagne Patrick, *L'héritage refusé – la crise de la reproduction sociale de la paysannerie française 1950-2000*, Paris, Seuil, 2002, p. 210.

⁴²⁴ Christen Guillaume, *L'entrée de l'environnement dans le « champ » des pratiques agricoles – Traduction, relocalisation des dispositifs de lutte contre l'érosion des sols en Alsace*, Thèse de sociologie, Université de Strasbourg, 2011.

perspective d'« enseigner à produire autrement »⁴²⁵, en effet, l'enseignement agricole se plie à l'injonction politique d'écologisation des pratiques. Le cadre institutionnel de socialisation secondaire peut alors se démarquer nettement, voire rentrer en contradiction avec le cadre primaire, familial.

Certes, ce décalage n'est pas nouveau. Si le principe de « cogestion » a pu générer une forme d'illusion durant des décennies, il fallait s'attendre à ce que celle-ci soit dissipée au moment de prôner des mesures agri-environnementales (via notamment le règlement CEE 797/85 lié à l'article 19 de la politique agricole commune, 1985) auprès d'agriculteurs dont beaucoup se sont jusqu'ici refusés à être les « jardiniers de la nature ». Et donc à voir, avec Bertrand Hervieu et Jean Viard, la fin de cet appui inconditionnel de la moyenne paysannerie à l'ordre républicain installé depuis la fin du XIX^{ème} siècle⁴²⁶.

C'est là qu'il est intéressant d'appréhender les autres cadres de socialisation secondaire, y compris ceux

auxquels les jeunes accèdent par l'école mais parfois à son insu. Dominique Pasquier⁴²⁷ a ainsi montré qu'entre lycéens apparaissaient des éléments de convergence culturelle qui transgressent même les classes sociales, telle l'héroïsation du populaire consistant à valoriser les formes culturelles et les valeurs sous-jacentes qui sont censées apparaître chez les plus démunis, soit dans les pays du sud, dans les cités, dans la rue. Patrick Rayou⁴²⁸, quant à lui, avec le concept de *Philia* juvénile, avance que les « bonnes relations » entre pairs en âge prendraient une importance croissante au fil des générations.

Or, ces deux derniers concepts préparent à l'hypothèse suivante : un lien fort entre « successeurs » d'agriculteurs pourrait renforcer une mise à distance de l'écologisation prônée actuellement par l'institution d'enseignement agricole⁴²⁹ et souvent conforme aux valeurs des pairs en âge, acquis à l'idéal d'une agriculture biologique ou agroécologique, ce dernier clivage étant potentiellement douloureux dans un contexte historique de montée en importance de la *philia* juvénile.

⁴²⁵ Incluse dans la Loi n°2014-1170 du 13 octobre 2014 d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, suivie des décrets n°2015-365 du 30 mars 2015, 2014-1218 du 21 octobre 2014, 2015-730 du 24 juin 2015, 2015-1519 du 23 novembre 2015 et 2015-457 du 21 avril 2015 pour ce qui concerne spécifiquement l'évolution de l'enseignement agricole.

⁴²⁶ Hervieu Bertrand, Viard Jean, *L'archipel Paysan – La fin de la république paysanne*, La Tour d'aigues, Éd. de l'Aube, 2001.

⁴²⁷ Pasquier Dominique, *Cultures lycéennes – la tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.

⁴²⁸ Rayou Patrick, *La Cité des lycéens*, Paris, L'Harmattan, 1998.

⁴²⁹ <http://very-important-paysans.e-monsite.com/> nous paraît être l'un des canaux publics d'expression de cette mise à distance.

1. Différenciation des stratégies éducatives au sein du monde agricole

Le débat est ancien chez les sociologues de savoir si l'agriculture compose un seul groupe social, voire une classe sociale à part. Pour autant, tous s'accordent aujourd'hui pour considérer les agriculteurs dans leur hétérogénéité sociale, hétérogénéité qui se manifeste aussi au niveau d'un même mode de production, comme par exemple ceux pratiquant l'agriculture biologique⁴³⁰. Bourdieu⁴³¹ qui a introduit dans les études rurales une approche en termes de domination⁴³², apporte une distinction nette entre les « gros exploitants agricoles » (assimilés aux « classes supérieures ou dominantes ») et les « petits agriculteurs » (assimilés aux « classes populaires »). Or les renseignements demandés par les lycées agricoles à leurs élèves, selon la distinction à 42 niveaux des professions et catégories socioprofessionnelles de l'INSEE (plutôt que celles du Recensement général agricole) permettent une extraction de base

⁴³⁰ Leroux Benoît, *Les agriculteurs biologiques et l'alternative. Contribution à l'anthropologie politique d'un monde paysan en devenir*, Thèse de sociologie, EHESS, 2011.

⁴³¹ Bourdieu Pierre, *Le bal des célibataires. Crise de la société paysanne en Béarn*, 2002.

⁴³² Laferté Gilles, Nicolas Renahy, « Tradition, modernisation, domination. Trois regards des études rurales françaises cristallisés autour d'une enquête (RCP Châtillonnais, 1966-1975) », Communication au 31^e colloque de la *Social Science History Association*, Minneapolis, 2-5 novembre 2006.

statistique éclairante pour cerner cette hiérarchie sociale. Pour le moment, les données n'ont pu être rassemblées qu'à l'échelle de quelques établissements du Sud-Ouest. Une phase ultérieure de la recherche pourrait conduire à un traitement généralisé. À cette échelle, les résultats apportent tout de même des données de cadrage intéressantes par rapport à l'approche ethnographique dont il va être question, donnant une idée des rapports de représentation entre petites, grandes et moyennes exploitations.

En effet, au moment du travail de terrain, les petites exploitations (moins de 20 hectares – ha), représentaient 55% des exploitants agricoles d'après les données de l'INSEE et 54,5% d'après celles diffusées par Agreste. Pour les moyennes exploitations (entre 20 et 40 ha), l'écart était entre 18% et 21%, et pour les grandes exploitations (celles de plus de 40 ha) il était entre 27% et 24,5%⁴³³. Or, une première exploration, à échelle régionale, dénombrant parmi les responsables légaux d'élèves 30 exploitants sur petite surface, 313 exploitants sur moyenne surface et 8

⁴³³ Ces calculs reposent sur la prise en compte comme référence unique du découpage INSEE correspondant à la céréaliculture (moins de 20 ha pour les petites exploitations, entre 20 et 40 ha pour les moyennes, plus de 40 ha pour les grandes), le découpage de la tranche des 35-50 ha du Recensement général agricole en un tiers / deux tiers pour retomber sur le seuil de 40 ha et l'hypothèse, bien sûr, d'une répartition homogène des exploitations au sein de cette tranche.

exploitants sur grande surface, a conduit à l'hypothèse que le monde des moyennes exploitations était sur-représenté au lycée agricole et celui des grandes exploitations particulièrement sous-représenté.

Concernant les petites exploitations, également sous-représentées, des explications n'impliquant pas les parcours éducatifs peuvent être mises en avant. Il existe de fortes probabilités que les petites exploitations soient tenues par des agriculteurs vieillissants, dont les enfants ne sont plus en âge scolaire. Peut-être se sont-elles avérées peu transmissibles et les enfants, selon des logiques qui ne sont pas qu'économiques⁴³⁴, ont exclu de suivre des études dans le secteur agricole. On peut également se demander si les petites exploitations ne se prêtent pas souvent à de la pluriactivité professionnelle. Dans ce cas, c'est peut-être l'autre activité que l'agriculture qui est déclarée au lycée où l'on inscrit son enfant.

Or, dans le cas des grandes exploitations, rien ne permet de penser que le taux de naissance d'enfants est moindre que dans les autres familles. Il serait par ailleurs étonnant que la « génération suivante » se détourne de l'agriculture puisque tout est là au contraire pour l'encourager à la reprise. L'hypothèse émerge alors que dans ces familles-là, ce

n'est peut-être pas le choix d'études en lycée agricole qui est fait pour préparer une reprise de l'exploitation familiale.

Même lorsqu'on se destine à être agriculteur, on en passerait plutôt par des études scientifiques générales, de préférence dans les lycées d'éducation nationale « côtés », qui donnent les meilleures chances d'accéder aux classes préparatoires et ainsi aux grandes écoles l'enseignement supérieur agricole. Et il faut bien reconnaître que la fréquentation de plusieurs de ces écoles à l'occasion de conférences que j'ai données à leur public (ENITA Bordeaux, AgroParisTech, EI Pupan, etc.) m'a paru étayer, certes de manière « impressionniste », cette hypothèse : parmi les étudiants et étudiantes rencontrés, les rares enfants d'agriculteurs venaient plutôt d'exploitations de grande taille. L'étude de Goux et Maurin⁴³⁵ soulignait entre 1970 et 1993 une « position relative des enfants d'agriculteurs (...) en net progrès par rapport à celle des enfants des autres catégories », mais une « arrivée dans l'enseignement supérieur (...) pas particulièrement rapide au cours des décennies récentes ». Toutefois, au regard

⁴³⁴ Bourdieu, 2002, *Ibid* ; Champagne, 2002, *Ibid*.

⁴³⁵ Goux Dominique, Maurin Éric, « Origine sociale et destinée scolaire – L'inégalité des chances devant l'enseignement à travers les enquêtes Formation-Qualification Professionnelle 1970, 1977, 1985 et 1993 », *Revue Française de Sociologie*, XXXVI-1, 1995, pp. 81-121.

de ce qui se profile en Bourgogne où Laferté analyse l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie agricole en pleine ascension sociale et culturelle⁴³⁶, on peut poser l'hypothèse du franchissement d'une nouvelle étape, concernant cette fois-ci l'enseignement supérieur. Dans le cas du Sud-Ouest, il nous a semblé que cela concernait surtout la tranche des agriculteurs en grande exploitation, héritière et établie de plus longue date.

À partir de là, se présentent à nous deux façons de rapporter le phénomène à une théorie. D'abord, selon une orientation qui serait proche de celle de Goux et Maurin, s'appuyant eux-mêmes sur le modèle « individualiste » de Boudon, on pourrait parler de stratégies familiales différenciées selon les tailles d'exploitation. Du côté des exploitations de grande taille, on s'efforcera de faire suivre un cursus plus élitiste, de type grandes écoles. Aux lycées agricoles seraient donc surtout confiés les enfants des exploitations de moyenne taille (peu d'enfants étant par ailleurs disponibles dans les petites exploitations pour les raisons précédemment évoquées). Mais l'autre modèle, celui proposé par Bourdieu et Passeron⁴³⁷ permet aussi une formulation cohérente : les héritiers des

⁴³⁶ Laferté Gilles, « L'embourgeoisement agricole », *Sociétés contemporaines*, n°96, 2014, pp. 27-50.

⁴³⁷ Bourdieu Pierre, Passeron Jean-Claude, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Éditions de Minuit, 1964.

exploitations de grande taille trouveraient prédisposition et confiance en eux pour suivre un cursus long passant par des classes à haute compétition tandis que les enfants des exploitations plus « petites »⁴³⁸ iraient par défaut dans ces lycées encore dits « agricoles », soit là où ils peuvent espérer un partage minimum d'une identité professionnelle à laquelle ils s'accrochent, faute de mieux.

À la base des deux modèles explicatifs, une même réalité : dans les lycées agricoles et leurs internats se trouverait donc concentrée, au sein de la « population agricole », la fraction pour laquelle l'avenir agricole est le plus problématique.

2. Entre résistance et rejet

Le processus d'écologisation qui semble aujourd'hui officiellement prôné par le ministère chargé de l'agriculture a toutes les chances de ne pas rencontrer l'hostilité des petits néo-agriculteurs qui se sont précisément installés sur l'élan idéologique du respect de la nature et de la rupture avec le productivisme. Pour autant, rien ne prouve qu'il rencontrerait leur

⁴³⁸ La comparaison entre les seuils de taille INSEE – une exploitation est moyenne entre 20 et 40 ha de céréales ou 25 et 50 ha de fourrage pour grands ruminants et la donnée 2011 du Recensement général de l'agriculture indiquant que la moyenne générale des exploitations françaises était de 55 ha donne à penser que ce qui est repéré comme « moyen » dans les lycées agricoles apparaîtrait souvent comme « petit » pour un spécialiste du développement agricole.

adhésion car la démarche pourrait leur paraître encore timide. Il se peut encore que les gros agriculteurs, dotés d'un capital scolaire leur permettant de maîtriser l'étayage scientifique de l'agro-écologie (s'il est vrai que la plupart passent aujourd'hui par les parcours de formation d'ingénieur) et d'un capital social leur permettant de savoir comment capter les aides qui pourraient être associées à des formes de reconversion, seraient mieux à même de tenter l'aventure, d'envisager notamment une (re)conversion en agriculture biologique⁴³⁹. Mais pour d'autres, l'agriculture se transmet d'une génération à l'autre au sein d'une structure d'exploitation qui n'a guère pu s'agrandir et se trouve du coup aujourd'hui dans la classe des « petits » ou des « moyens-petits » alors que, deux générations auparavant, elle faisait partie des « moyens » ou « moyens-gros » qui avaient profité à plein de l'étape de modernisation-mécanisation-chimisation. Le changement de paradigme dont parlent ceux qui prônent l'écologisation pourrait alors être vécu comme un changement de cap brutal, qui va à rebours de l'habitus (construit dans le rapport de proximité à la machine plus qu'à l'écosystème et le rapport de confiance à l'intrant plus qu'à

⁴³⁹ Leroux Benoît, « Devenir agriculteur biologique. Approche des processus de (re)conversions professionnelles », *Regards sociologiques*, n°45-46, 2013, pp. 233-246.

l'organisme « vagabond »⁴⁴⁰) et peut même poser un problème de conflit d'identité dans les cas où s'est consolidée une certaine hostilité vis-à-vis des néo-agriculteurs s'installant en agriculture biologique. Peut-on pour autant faire l'hypothèse d'une véritable résistance ?

On serait plutôt tenté de rechercher des « conduites de défense » (pour reprendre l'expression d'Alain Touraine, faisant ainsi la distinction d'avec les mouvements sociaux⁴⁴¹) si l'on oubliait que Touraine y associait une dimension consciente alors qu'il s'agit ici de transmission familiale de certaines dispositions acquises par la pratique, relevant en grande partie d'une incorporation de principes de jugement⁴⁴². Et pourtant le clivage qui en résulte pourrait être social tout autant qu'idéologique puisqu'il pourrait bien diviser, au sein du monde agricole, en fonction de la taille des structures. Si à cette différence économique, renforçant un clivage orientation manuelle/orientation entrepreneuriale du métier, s'ajoutait une

⁴⁴⁰ Expression en référence à l'ouvrage de Gilles Clément où le paysagiste traduit un goût actuel pour ce que les agriculteurs nommaient d'abord « mauvaises herbes » puis « adventices »... Gilles Clément, *Éloge des vagabondes. Herbes, arbres, et fleurs se verraient-elles interdites de voyage ?*, Paris, Éditions du Nil, 2002.

⁴⁴¹ Touraine Alain, *Le retour de l'acteur. Essai de sociologie*, Paris, Fayard, 1984.

⁴⁴² Bourdieu Pierre, *Esquisse d'une théorie de la pratique*, Paris, Seuil, 2000 (1972 pour la première édition).

attitude différente par rapport à l'écologisation, nous pourrions retrouver au sein du monde agricole un véritable microcosme de rapports de classes incarnés dans des modes d'intercommunication particuliers et d'univers culturels différenciés.

Certes, ce qui vient d'être écrit n'est encore que le fruit d'une imagination dont nous espérons qu'elle se rapproche de l'imagination sociologique prônée par Everett Hughes. L'hypothèse qui peut en être faite toutefois aujourd'hui consiste à considérer comme plausible l'existence d'une culture au sens où Richard Hoggart parle de *litteracy*⁴⁴³. Ce monde agricole populaire, de même que le monde urbain populaire observé par Hoggart, se trouvant dans des perspectives incertaines par la cause légitimement supposée de l'action des « autres », pourrait bien être plutôt dans des pratiques de « débinage » pour ceux qui franchissent le pas vers une agriculture écologisée que dans une réelle résistance organisée, comportant sa part d'héroïsme. De même que Robert Castel réenvisage un contexte qui n'est pas celui de la veille d'une révolution tout en contenant ses ferments de révolte⁴⁴⁴, il convient peut-être de considérer qu'un

certain nombre d'affirmations qui peuvent paraître brutales, voire choquantes n'ont pas comme finalité de changer le cours des choses mais simplement de marquer des positions relatives. Ici, la névrose de classe⁴⁴⁵ ne s'attacherait pas au fait de sortir de son état d'agriculteur pour passer à d'autres catégories professionnelles mais plutôt à changer sa forme de pratique agricole. Elle serait donc plutôt névrose de style de pratique que névrose de classe. Certaines expressions relevées, qui pourraient être rapportées au refus d'héritage, comme « j'aime pas mettre les mains dans la merde », pourraient bien prendre une forme encore plus brutale lorsqu'on s'adresse aux « autres »⁴⁴⁶, autrement dit à ceux que l'on rejette en rejetant leur monde.

L'hypothèse est donc finalement celle d'un rejet et non d'une résistance. Serait en jeu non pas tant l'examen de ce qui serait une légitimité sociale à agir mais plutôt le constat de la position dominée des potentiels agissants, assimilables à un groupe social sans doute amené à se percevoir comme un « nous » de plus en

⁴⁴³ Hoggart Richard, *La culture du pauvre*, Paris, Éditions de Minuit, 1970 pour la traduction française (*The uses of literacy*, 1957).

⁴⁴⁴ Castel Robert, *La montée des incertitudes*, Paris, Seuil, 2009.

⁴⁴⁵ De Gauléjac Vincent, *La névrose de classe*, Paris, Hommes & Groupes éditeurs, 1999 (1987 pour la première édition).

⁴⁴⁶ Ainsi ce que relève Hoggart, référencé plus haut, p. 134, pourrait trouver écho dans ce récit jadis entendu d'un jeune agriculteur se vantant de manipuler torse et mains nus, à la vue des automobilistes d'une route fréquentée, un produit de traitement agricole arborant ses étiquettes d'alerte contre la toxicité...

plus étroit et menacé par rapport aux « autres », tous ceux qui représentent un monde soit auquel on ne veut pas être assimilé, soit dont on ne veut pas être l'héritier.

3. Potentialités et limites de l'approche ethnographique en lycée agricole

L'importance accordée aux émergences culturelles s'articule bien avec l'approche ethnographique que j'ai conduite il y a une douzaine d'années dans un lycée agricole. En l'occurrence, cette ethnographie m'a permis de rendre compte de certaines conséquences possibles du cumul entre capital agricole proprement dit et capital scolaire et culturel.

Les observations ont été conduites durant l'ensemble d'une année scolaire, avec la périodicité d'une plage de présence par semaine, souvent du milieu d'après-midi au soir après le repas ou même au matin après la nuitée à l'internat, plage volontairement située à cheval entre le temps scolaire et le temps libre, en essayant de prendre celui-ci dans toute sa diversité. Il s'est agi d'observations accompagnantes plus que participantes car la dimension de participation ne relevait pas, au moins vis-à-vis des lycéens, lycéennes et apprentis, du registre de la fonction professionnelle mais prenait plutôt celui d'un réel partage de conditions particulières de vie

quotidienne : fin d'après-midi dans les salles de club ou à la bibliothèque, file d'attente pour le repas du soir au « self », repas partagé à une de leurs tables, temps de l'étude obligatoire en salle, partage de la tisane dans un coin de la cour, prise de son tour à la douche et au lavabo et enfermement nocturne dans une chambre libre, les autres se partageant entre trois ou quatre occupants.

La tenue d'un journal de terrain, selon les principes de l'écriture ethnologique⁴⁴⁷, voire à la façon particulièrement proposée par Rémi Hess⁴⁴⁸ pour le cadre éducatif, en rassemblant observations et échanges courts, en plus de quelques entretiens enregistrés, a fourni les matériaux de base à cette étude.

Les observations ont été sélectionnées avec une attention particulière aux interactions au sein des lycées, entre lycéens et acteurs professionnels de l'établissement, voire aux interactions entre acteurs professionnels lorsqu'elles mettaient en jeu les élèves. L'observation était, par ailleurs, partie d'un repérage préalable abstrait des moments de vie post-scolaire dans un cadre d'internat. Il s'agissait de préciser

⁴⁴⁷ Copans Jean, *L'enquête ethnologique de terrain*, Paris, Nathan (coll. 128), 1998.

⁴⁴⁸ Hess Rémi, *Le lycée au jour le jour : ethnographie d'un établissement d'éducation*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1989.

parmi ces instants précis lesquels étaient propices à la rencontre, et à quels types d'échanges ils pouvaient conduire.

Un des préalables méthodologiques à l'approche par observation immergée consiste aussi à réaliser une autosocioanalyse du rapport de l'enquêteur à son objet. Il convient, en l'occurrence, de reconnaître que je n'étais pas vierge de toute connaissance. Je ne développerai pas ici les apports de ce travail réflexif, mais un élément d'histoire sociale de l'enseignement agricole a particulièrement retenu mon attention : par une lecture passée des travaux de Jean-François Chosson⁴⁴⁹ j'avais repéré que pour l'année scolaire 1983-84, les enfants d'agriculteurs représentaient encore 42% de l'effectif des lycées agricoles publics, ce ratio n'étant plus que 12% pour l'année 2010-2011.

Concernant les premiers temps d'enquête, je n'observais aucune interaction révélatrice d'un rejet du cadre de socialisation secondaire ni de conflits entre jeunes, et cela quelque soit leurs différences potentielles de cadres de socialisation primaire. Ces situations inattendues, remettant en cause dans un premier temps le bien-fondé de cette approche ethnographique, pourraient être le fait de comportements associés à la

philia juvénile, provoquant de la part des jeunes une posture de groupe « défensive » face à un intrus, qui plus est bien plus âgé qu'eux et potentiellement assimilable aux garants de la « doxa du lycée ». Néanmoins, comme souvent lors d'approches ethnographiques, des éléments saillants ont fait ressortir des formes de différence de comportements entre enfants d'agriculteurs et enfants de responsables légaux ayant d'autres activités professionnelles.

⁴⁴⁹ Chosson Jean-François, *Les générations du développement rural, 1945-1990*, Paris, Librairie générale de droit et de jurisprudence, 1990.

**Extrait de journal de terrain : une observation saillante
lors de l'approche ethnographique en lycée agricole**

Journal de terrain du 26 mars 2004, juste avant la « journée portes ouvertes » du lycée, pour laquelle un concessionnaire d'agro-équipement avait prêté du matériel "dernier cri" :

Au moment de rejoindre le hangar de l'exploitation agricole du lycée, je découvre la moitié de la classe à califourchon sur les rampes d'un « pulvé » (dernier cri !), clés de serrage des buses en main. Les autres sont perchés dans les cabines des tracteurs alentour et observent – presque comme moi – la scène. Une rapide enquête me permet de savoir que la moitié active de la classe est constituée d'enfants d'agriculteurs. Alors que l'autre moitié de classe reste prudemment à l'écart, les premiers débordent de joie en touchant à la machine. Leur plaisir manifestement physique va jusqu'à refuser la perspective d'un outillage limitant l'effort et augmentant la précision pour lui préférer la « bonne vieille clé ». Des jeunes tournés en quelque sorte vers le passé, mais pas vers la strate de l'agriculture paysanne essentiellement manuelle à laquelle se sont parfois référés les pionniers de l'agriculture biologique (« Durant des millénaires, la terre a été courtisée, soignée selon les circonstances comme une mère ou une marâtre » – blog de Pierre Rabhi, 10/10/2007). Ils sont admiratifs du dernier cri de la technologie en matière de puissance de moteur et d'épandage (certains professeurs de lycée agricole m'ont dit avoir été marqué par l'expression récurrente « faut que ça crache ! »). On pourrait se croire encore à l'époque où les fermes françaises se suréquipaient en tracteurs* car c'était un bon moyen de donner à l'héritier mâle le désir de reprendre l'exploitation. Or, il s'agit désormais là de jeunes dont les exploitations familiales sont de taille trop petite pour être facilement "reprenables", celles pour lesquelles il est difficile d'imaginer un avenir prometteur hors de la reconversion biologique, des circuits courts, de créer d'une manière ou d'une autre un lien avec un monde non agricole aujourd'hui globalement acquis à la cause de l'écologisation. Mais c'est difficile à imaginer ou simplement à accepter pour certains d'entre eux, paraissant refuser le progrès technique dans sa dimension d'ajustement plus que d'augmentation de puissance.

Note *a posteriori* : Cette observation semble faire directement accéder aux différences d'habitus entre jeunes, selon leur appartenance et donc leur culture familiale.

* Cépède Michel, « Critères pour la répartition des investissements agricoles entre les investissements individuels et collectifs, productifs et de bien-être », *Économie rurale*, n°31, 1957, pp. 11-13.

4. Les formes de rejet qui ressortent de l'analyse d'écrits de jeunes

L'antagonisme véritable est apparu à la lecture d'un questionnaire de bilan d'une journée consacrée à la solidarité avec les agriculteurs des pays du Sud (projection d'une vidéo sur une coopérative de femmes à Madagascar et présence au lycée d'un petit producteur de café brésilien). D'un côté, des jeunes préparant un bac général, aux parents situés au sein des professions intermédiaires, saluaient à la fois des paysans protecteurs de la nature, contrairement à ceux du Nord, et s'affirmaient solidaires de ces petits producteurs plus ou moins « exploités » ; de l'autre, des jeunes préparant un diplôme professionnel ou technologique se montraient perplexes quant à la production de cette agriculture du Sud (dubitatifs notamment après le « repas équitable ») et demandaient ouvertement de l'argent pour l'agriculture française...).

Les profils se sont précisés par la suite car il s'est avéré qu'ils recoupaient ceux dessinés par un questionnaire portant sur les pratiques culturelles au lycée et hors du lycée, ainsi que les désirs dans le domaine de la vie au lycée.

Le profil des « perplexes » par rapport à la solidarité Nord-Sud se caractériserait par le fait de déclarer des loisirs sportifs (rugby, football, pétanque), et d'autres plus en lien

avec les dimensions locales, car villageoises, et se revendiquant proche de la « nature » et des pratiques plus traditionnelles (chasse, pêche). Leurs revendications se caractérisent par une socialibilité lycéenne articulée autour des pratiques de convivialité traditionnelles en milieu populaire et rural, donc davantage masculine : boire du vin (« rouge ordinaire »), servir l'apéro, faire des grillades, etc.⁴⁵⁰

Le profil des « solidaires » vis-à-vis des petits du Sud serait plutôt associé à des loisirs de l'ordre de pratiques culturelles dont la légitimité est acquise (photographie, gospel, théâtre, etc.) ou en voie d'acquisition en passant par les étiquetages provisoires de « culture jeune » ou de *street art* (*djembé*, graff, etc.). Il semble également acquis aux valeurs de l'écologisation (référence explicite à l'environnement) et à ce que Dominique Pasquier nomme l'héroïsation du populaire⁴⁵¹, à savoir la valorisation des pratiques culturelles référencées aux mondes dominés, à savoir la rue, la cité, le Sud... (auquel peuvent être rattachés les paysans présentés à la journée de solidarité internationale).

⁴⁵⁰ Renahy Nicolas, *Les gars du coin - enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 2005.

⁴⁵¹ Pasquier Dominique, *Cultures lycéennes : la tyrannie de la majorité*, Paris, Autrement, 2005.

II. Éléments d'actualisation à partir de l'analyse d'écrits récents de jeunes en formation en lycée agricole (spécialisation « production »)

Débutant à l'automne 2013 un projet de type CASDAR⁴⁵², les enseignants d'agronomie d'un lycée agricole ont décidé de mieux comprendre le rapport aux différentes formes d'agriculture qu'entretenaient des élèves entrant au lycée avec une perspective professionnelle de production agricole. Ils ont élaboré un questionnaire, m'ont consulté pour ce faire et associé à son dépouillement, son analyse et son interprétation.

Le questionnaire (21 passations en mode auto-administré) comporte 26 questions, dont 11 d'identité (notamment les liens familiaux au monde agricole), 3 sur la consommation des produits biologiques, 10 sur la connaissance de l'agriculture biologique. En outre, deux questions véritablement ouvertes ont permis aux jeunes enquêtés de s'exprimer sur « les éléments associés à l'agriculture biologique » et sur « la différence entre agriculture biologique et agriculture raisonnée ». On constate donc que le questionnaire est parti non pas du nouveau terme officiellement en vigueur, l'« agro-

écologie »⁴⁵³, mais du terme autour duquel de véritables représentations collectives ont eu le temps de se construire, celui de l'« agriculture biologique » et d'un autre qui paraît désormais familier dans le cadre technique agricole, celui de l'« agriculture raisonnée ».

Un rapide profilage indique que les répondants sont des élèves de seconde professionnelle orientée vers la production. Ils sont 21, tous de sexe masculin, ont autour de 15 ans. 13 d'entre eux ont au moins un des deux parents agriculteur, seulement 2 d'entre eux n'ont pas de proche famille (grand-parent, oncle, tante) dans l'agriculture. Le questionnaire proposait « polyculture » pour qualifier la forme d'agriculture et tous y souscrivent, l'un d'eux y ajoutant l'élevage. Les régions concernées se situent en Beauce (la plus souvent citée), en Brie et dans le Perche, donc des régions agricoles caractérisées plutôt par de grandes surfaces céréalières, où les exploitations familiales de ces jeunes seraient légèrement au-dessus de la moyenne⁴⁵⁴. Leur connaissance de

⁴⁵²Ce compte d'affectation spéciale « développement agricole et rural » (CASDAR) est financé par le ministère en charge de l'agriculture.

⁴⁵³ Alexandre Wezel définit l'agro-écologie comme un concept fédérateur d'actions intermédiaire entre sciences, mouvements sociaux et pratiques : Wezel et al. (2009) "Agroecology as a science, a movement and a practice". A review. Available on line at www.agronomy-journal.org

⁴⁵⁴ Les tailles d'exploitation familiale des parents de ces jeunes auraient une moyenne de 150 ha aux dires des enseignants, le questionnaire ne le demandant pas, ce qui serait légèrement au-dessus des 120 ha indiqués comme moyenne par le RGA

l'agriculture biologique se limite essentiellement à la bineuse et à l'épandeur de fumier, côté matériel, et au fumier, côté « produits organiques autorisés » (un seul cite aussi le compost). Seuls 4 d'entre eux disent connaître les aides spécifiques à l'agriculture biologique, 11 considèrent que l'agriculture biologique génère des recettes plus importantes que « l'agriculture conventionnelle », 9 mettant en avant les prix, 6 les aides (dont un seul de ceux disant connaître lesdites aides).

Une fois le dépouillement fait, la synthèse des formes de jugement produites au sein d'un même questionnaire a permis de dégager la position de chaque répondant par rapport à l'agriculture biologique, de répertorier et classifier l'ensemble des formes d'argumentaires produits et d'essayer d'établir les liens entre formes d'argumentaire et position, d'une part, et position et profil (notamment dans le rapport personnel et familial à l'agriculture), de l'autre.

Il est alors intéressant de constater d'abord la diversité des positions et ensuite que l'ensemble des positions affichées s'ordonne plus facilement sur un gradient que selon une pure dichotomie entre partisans et adversaires de l'agriculture biologique.

Tout en constatant l'existence de ce gradient plutôt qu'une pure dichotomie, il convient de pointer la présence de jugements défavorables au bio exprimés avec passion alors que les jugements favorables apparaissent toujours nuancés. Il convient encore de remarquer qu'aux deux extrémités du gradient on trouve des jugements appuyés sur un véritable effort d'argumentaire, même lorsque le jugement est manifestement en écho avec de la passion.

L'exercice proposé a donc conduit ces jeunes à « raisonner », quels que soient leurs jugements exprimés. Toutefois, l'argument technique, voire économique pur (si on le dissocie de l'éthique) n'a pas la part belle à côté de l'humanitaire, de l'éthique, voire des jugements en termes de « sale » (au moins deux occurrences). Cette question de l'agriculture écologisée (ici sous la forme de l'agriculture biologique) touche donc largement pour ces jeunes la question des valeurs. Lorsqu'ils réfèrent leurs opinions à quelqu'un, c'est à l'agriculteur ou aux agriculteurs de la famille (3 cas) ou alors ils regrettent de ne pas pouvoir parler de cela avec lui (un cas). Ceci confirme que cette question est largement culturelle et peut lever des formes d'interculturalité en lien avec des clivages identitaires, même si cette nouvelle enquête a davantage fait

2000 des départements concernés, l'Eure-et-Loir et le Loiret.

apparaître un gradient qu'une opposition entre deux camps retranchés.

Certes, l'agro-écologie (si l'on entérine le fait qu'elle soit une étape de l'écologisation de l'agriculture française) n'est pas l'agriculture biologique et il n'est pas sûr que les jugements portés sur cette dernière se reportent tels quels sur cette nouvelle dénomination. Mais le terme d'écologie, facilement renvoyé à de l'idéologie (« leur mentalité bien assez débordante d'écologues anti-tout »⁴⁵⁵) nous semble avoir plus de chance d'être associé à ce que certains n'aiment pas dans « l'agriculture biologique » qu'à ce qu'ils aiment ou en tout cas acceptent dans l'agriculture raisonnée. La diversification des profils de réponse par rapport aux hypothèses faites dix ans plus tôt a peut-être à voir avec le « souci d'image de la jeune génération agricole » pointé par Guillaume Christen⁴⁵⁶.

Conclusion

De nouvelles enquêtes menées auprès des jeunes qui aspirent à la reprise de l'héritage agricole devront être menées avant de confirmer les nuances d'attitudes qui apparaîtraient face à l'écologisation de l'agriculture mais aussi le maintien d'un rejet violent et émotionnel chez une partie

d'entre eux. Ces enquêtes devront prendre en compte la différenciation potentielle des stratégies éducatives de familles agricoles et donc chercher dans quels lieux de formations on trouve les successeurs des différentes strates du monde agricole, voire si certains désormais ne cherchent pas à éviter un système de formation jugé défenseur de « thèses adverses », ou du moins contraires à leurs valeurs professionnelles. Certaines enquêtes devront créer des formes de contrat de compréhension voire d'intercompréhension avec les jeunes et, accédant ainsi à leurs diverses formes d'expression, tenter de comprendre leurs attitudes et en quelle posture elles et surtout ils se trouvent par rapport à l'héritage individuel et collectif.

Pourrait être alors validée l'hypothèse que cette écologisation de l'agriculture, aujourd'hui légitimée par un nombre croissant de discours politiques, fait plus l'objet de formes de rejet et de « débinage » vis-à-vis de celles et ceux qui la prônent que d'une véritable résistance, c'est-à-dire d'une forme de réaction collective qui générerait une part d'héroïsme et pourrait à terme apparaître au grand jour, qu'elle ait quelque effet ou non sur l'évolution des politiques publiques.

Il n'en demeure pas moins que tout ceci s'attache à un enjeu social important pour

⁴⁵⁵ Jugement porté par un jeune et exprimé par écrit lors de la première phase de terrain ethnographique.

⁴⁵⁶ *Ibid.*

la profession agricole, dont les membres dominants cherchent à maintenir l'unité, en tout cas à en conserver l'apparence. De fait, les différences manifestes de condition étaient souvent gommées par un discours où les « autres » étaient plutôt les personnes extérieures à la profession.

Mais on peut pressentir un enjeu plus largement sociétal d'émergence possible de formes de radicalisation chez la fraction des jeunes issus des petits agriculteurs⁴⁵⁷ qui resteraient dans le rejet de quelque chose qui risque d'être imposé de plus en plus par les « autres » et dont le « curriculum caché » résultant d'une forme d'interculturalité juvénile pourrait bien produire une forte incompatibilité de rapprochement avec lesdits « autres ». Cette forme de radicalisation pourrait participer à la construction de pratiques sociales et électorales stigmatisées (y compris par les « autres »...) de « montée des extrêmes »⁴⁵⁸.

Il semble qu'il y ait donc un enjeu scientifique important de compréhension

de ce phénomène, de la réception et de ses implications en sociologie des espaces ruraux, sociologie du travail, sciences de l'éducation, afin notamment de pouvoir appréhender la jeune génération du monde agricole à partir de ses différentes tailles d'exploitation. Toutefois, cela ne suffit pas à expliquer les différences de positionnements. Il faut encore prendre en compte cette envie, exprimée par cette jeunesse dominée, de changer d'image face au reste de la société, tout en rejetant un ensemble de discours stigmatisants et d'injonctions normatives qui sont véhiculés à son encontre.

⁴⁵⁷ Ce terme se rapproche à dessein de « petit blanc », caractérisant nous semble-t-il, des populations vivant avec douleur un certain déclassement, pas forcément économique, ce qui peut conduire à diverses formes de violence envers les « autres ».

⁴⁵⁸ Voir notamment Emmanuel Pierru et Sébastien Vignon « Votes frontistes et vulnérabilités sociales dans les mondes ruraux. Pertinence d'une approche « microscopique » des comportements électoraux », Communication Congrès AFSP, 2015 ; en ligne : <http://www.congres-afsp.fr/st/st1/st1pierruvignon.pdf>

Segers « Bleu-gare »

